

## COMPTE-RENDU

### Réunion de la CLE du SAGE Bièvre Liers Valloire

*Jeudi 8 mars 2018 à 9h30 à Beaurepaire*

---

#### Ordre du jour de la réunion

1. Approbation du compte-rendu de la CLE du 22 décembre 2017
  2. Compte-rendu des attributions exercées par le Bureau par délégation de la CLE
  3. Présentation du rapport annuel d'activités 2017
  4. Présentation du programme et du budget prévisionnels 2018
  5. Point sur les niveaux de nappe
  6. Questions diverses
- 

#### Relevé de conclusions

- Le compte-rendu de la CLE du 22 décembre 2017 est approuvé.
  - Le rapport annuel d'activités 2017 est approuvé.
  - Le programme et le budget prévisionnels 2018 sont approuvés.
  - L'état actuel des niveaux de nappe a été présenté.
- 

#### 1. Approbation du compte-rendu de la CLE du 22 décembre 2017

Christel CONSTANTIN-BERTIN rappelle l'ordre du jour de la CLE du 22 décembre 2017 (cf. diaporama) et précise qu'aucune remarque n'a été formulée.

Philippe MIGNOT met au vote le compte-rendu de la CLE du 22 décembre 2017.

➤ **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**

Il sera mis en ligne sur le site du SAGE Bièvre Liers Valloire : <http://sageblv.weebly.com/>

#### 2. Compte-rendu des attributions exercées par le Bureau par délégation de la CLE

Christel CONSTANTIN-BERTIN présente l'avis émis par le Bureau depuis la dernière réunion de la CLE (cf. diaporama) sur deux dossiers de déclaration pour la création de forages d'irrigation sur la commune de Moras-en-Valloire.

#### 3. Présentation du rapport annuel d'activités 2017

Christel CONSTANTIN-BERTIN présente le bilan d'activités de l'année 2017 (cf. diaporama). Elle précise les principales activités réalisées :

- la rédaction des dispositions et règles relatives aux thématiques « Quantité », « Qualité », « Milieux aquatiques » et « Gouvernance et aménagement du territoire »,
  - la validation des dispositions et règles relatives aux thématiques « Quantité » et « Qualité »,
-

- la finalisation de l'étude de diagnostic hydromorphologique des cours d'eau,
- la suspension du marché relatif à l'étude de définition de priorités d'actions sur les zones humides du bassin versant,
- la poursuite de la rédaction du Plan de Gestion de la Ressource en Eau,
- la poursuite de la mise à jour du site internet du SAGE,
- la poursuite de la participation aux travaux des partenaires.

Philippe MIGNOT rappelle que des discussions sont actuellement en cours avec la Communauté de Communes Porte de DrômArdèche et les services de l'Etat autour de la suite à donner à l'étude de définition des priorités d'actions sur les zones humides du bassin. Il ajoute que cette étude doit notamment permettre d'avoir une cohérence dans le traitement des zones humides entre la partie drômoise et la partie iséroise du bassin versant.

➤ **Le bilan d'activités de l'année 2017 est adopté à l'unanimité**

## **4. Présentation du programme et budget prévisionnels 2018**

- Programme prévisionnel 2018

Christel CONSTANTIN-BERTIN présente le programme prévisionnel pour l'année 2018 (cf. diaporama). Elle précise que l'année sera essentiellement consacrée à la finalisation des documents du SAGE et que le rapport d'évaluation environnementale sera réalisé par un stagiaire. Elle explique qu'une réflexion pourra être engagée autour de l'élaboration d'un contrat de bassin, outil opérationnel permettant l'obtention de financements pour la mise en œuvre du SAGE.

Claire MORAND précise que l'élaboration d'un contrat de bassin n'est pas obligatoire pour obtenir des financements de l'Agence de l'Eau, qui peut financer hors contrat des actions de restauration de cours d'eau, de zones humides, etc. Elle explique que l'intérêt de ces contrats réside notamment dans l'engagement pluriannuel des partenaires, la garantie d'un taux d'aide fixe dans le temps, etc.

Christian DREVET indique que les associations de protection de la nature du territoire proposent, pour l'année 2019, de profiter de la journée de l'eau du 22 mars pour communiquer autour du SAGE à l'occasion des événements organisés à cette occasion. Il précise que les associations pourront participer à l'organisation de cette communication à destination du grand public.

Christel CONSTANTIN-BERTIN indique que ce sujet pourra être abordé lors de la prochaine réunion de la Commission « Communication » du SAGE.

Philippe MIGNOT met au vote le programme prévisionnel 2018.

➤ **Le programme prévisionnel de l'année 2018 est approuvé à l'unanimité.**

- Budget prévisionnel 2018

Christel CONSTANTIN-BERTIN présente le budget prévisionnel 2018 (cf. diaporama). Elle rappelle que c'est le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique Bièvre Liers Valloire qui votera le budget primitif 2018 car le budget de la CLE est un budget annexe à celui du syndicat. Elle précise que les contributions des collectivités au budget de la CLE sont maintenues aux mêmes montants que pour l'année précédente.

Philippe MIGNOT demande si les 100 000 € de subventions de l'Agence de l'Eau pour le fonctionnement sont assurés.

Claire MORAND indique qu'il s'agit de la continuité des postes et qu'il n'y a pas de remise en cause du financement de l'Agence pour le fonctionnement. Elle précise qu'au sujet des frais à engager pour la procédure de consultation du SAGE, un point devra être fait courant printemps 2018 afin d'en préciser les montants.

Christian DREVET demande pourquoi la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Isère ne financent plus l'investissement.

Claire DEBOST indique que la présente étude des zones humides se situe intégralement sur le Département de la Drôme car le travail a déjà été réalisé sur la partie Iséroise du bassin versant.

Christel CONSTANTIN-BERTIN indique que la Région s'est désengagée du financement des actions de la CLE suite à un changement de politique.

Philippe MIGNOT indique que les budgets prévisionnels de fonctionnement et d'investissement sont respectivement équilibrés à 296 790€ et 157 529.22 €. Il rappelle que la décision de la CLE concernant le budget prévisionnel 2018 sera rapportée au SIAH Bièvre Liers Valloire.

Philippe MIGNOT met au vote le budget prévisionnel 2018.

➤ **Le budget prévisionnel de l'année 2018 est approuvé à l'unanimité.**

## **5. Point sur l'évolution des niveaux de nappe**

Christel CONSTANTIN-BERTIN présente un bilan des précipitations et de l'évolution des niveaux de nappe (cf. diaporama).

Jean-Paul BERNARD indique qu'à Nantoin la nappe du Liers est plus petite et semble par conséquent se recharger plus vite.

Claire DEBOST indique qu'il est difficile de faire entendre à la population que les niveaux de nappe sont bas alors qu'il pleut et que les niveaux des cours d'eau remontent. Elle ajoute qu'il semble nécessaire de renforcer la communication à ce sujet sur le bassin versant.

Christian PECLIER indique que les sources de Manthes ne coulent plus depuis mai 2017 et ajoute que, sans les piscicultures, il n'y aurait plus d'eau dans l'Oron.

Jean-Charles FRANÇAIS indique que les seuils des arrêtés sécheresse changent tous les mois. Il propose d'informer de manière mensuelle les acteurs de la gestion de l'eau de l'évolution des niveaux de la nappe en construisant des graphiques faisant apparaître les seuils mensuels des arrêtés sécheresse afin d'évaluer la situation par rapport aux courbes de référence.

Claire MORAND indique qu'au regard de l'évolution actuelle de la nappe et des seuils mensuels définis, le bassin versant devrait être en « crise sécheresse ». Elle rappelle que les arrêtés préfectoraux de passage d'un niveau d'alerte à un autre sont des décisions préfectorales issues de décisions politiques. Elle ajoute qu'il serait intéressant de faire apparaître ces graphiques sur le site internet du SAGE.

Christian DESCOURS indique qu'il serait intéressant de réaliser des communiqués de présentation du suivi de l'évolution de la nappe à intégrer dans les bulletins municipaux.

Jean-Charles FRANÇAIS demande si la CLE est associée au travail d'ajustement des seuils d'alerte mensuels.

Christel CONSTANTIN-BERTIN indique qu'elle a été informée par la DDT de l'Isère de la modification des seuils d'alerte mensuels liée notamment à la prise en compte d'une nouvelle référence altimétrique (suite à nivellement) des repères de mesures de niveaux.

## 6. Questions diverses

Simon DEREKX propose de faire le point sur la Raille suite à la demande de classer la Raille en « non cours d'eau » dans le cadre de la cartographie des cours d'eau réalisée actuellement par la DDT de l'Isère. Il explique qu'à la différence d'un cours d'eau, un canal au sens de la police de l'eau récupère l'eau d'un cours d'eau dans l'objectif de satisfaire un usage. Il précise que la Raille répond à tous les critères de définition d'un cours d'eau, bien qu'elle ait été créée par l'Homme. Il rappelle qu'à l'origine, l'ensemble des écoulements des coteaux s'infiltraient avant d'émerger et de donner l'Oron. Il ajoute qu'actuellement la quasi-totalité de ces écoulements a été déviée vers la Raille, ce qui conforte son classement en cours d'eau.

Christian PECLIER rappelle qu'avant l'intervention des moines Clunisiens, aucun cours d'eau n'était présent sur la plaine de la Valloire qui était occupée par un grand marais.

Jean-Paul BERNARD demande si la DDT de l'Isère estime plus pertinent d'infiltrer les écoulements des coteaux en amont plutôt que d'infiltrer la Raille.

Simon DEREKX indique que la DDT 38 ne souhaite pas orienter les projets et que son intervention a pour unique but de clarifier la nature de l'écoulement de la Raille. Il précise que le classement de la Raille en cours d'eau n'empêchera pas la réalisation de projets d'infiltration.

Christian DESCOURS ajoute que le classement en cours d'eau ne facilitera pas la réalisation de travaux.

Simon DEREKX indique que les écoulements en amont de la Raille sont déjà classés comme cours d'eau ce qui implique, par conséquent, que la réalisation d'un dossier loi sur l'eau est dans tous les cas nécessaire.

Jean ROBIN-BROSSE demande si l'on dispose de connaissances sur les vitesses d'écoulement des eaux en surface et en souterrain.

Claire MORAND indique les données piézométriques existantes permettent de mesurer le gradient hydraulique et donc la vitesse d'écoulement des eaux entre deux points. Elle rappelle par ailleurs que le bassin versant fait l'objet d'une étude BRGM-AERMC sur la faisabilité de la recharge artificielle de la nappe.

Christian PECLIER indique que les 3 piscicultures du territoire pompent 1200 L/s, ce qui représente un fort impact sur la nappe.

Claire DEBOST demande si les documents du SAGE abordent la question de l'infiltration de la Raille.

Christel CONSTANTIN-BERTIN indique qu'il est bien prévu, dans les dispositions relatives à la thématique « Quantité », de réaliser un schéma global pour l'infiltration des eaux à l'échelle du bassin

versant (ou plusieurs schémas à l'échelle des sous-bassins versants). Cependant, il n'est pas fait mention spécifiquement du projet d'infiltration de la Raille.

Jean-Paul BERNARD indique qu'au dernier comité de pilotage du captage prioritaire des Biesses à Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, les agriculteurs ont signalé qu'ils souhaiteraient pouvoir récupérer les eaux usées traitées pour l'irrigation.

Claire MORAND indique qu'il existe des contraintes réglementaires qui s'appliquent à l'utilisation des eaux usées traitées, mais que ce type de projet existe sur certains territoires et que cela peut être étudié.

La séance est levée à 10h45.

---

Le Président de la CLE  
Philippe MIGNOT

## Liste des présents

Etaient présents :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	MIGNOT Philippe	Président de la CLE, CC du Territoire de Beaurepaire
	BERNARD Jean-Paul	VP CLE, CC Bièvre Isère
	DANNONAY Bruno	SI des Eaux de Beaurepaire
	DEBOST Claire	VP CLE, Conseil Départemental de l'Isère
	DELALEUF Alain	VP CLE, CC Porte de DrômArdèche
	DESCOURS Christian	VP CLE, SI d'Aménagement Hydraulique BLV
	NICAISE Claude	SM des Eaux Dolon Varèze
	PIN Jean	VP CLE, SI Eau Potable Valloire Galaure
USAGERS	ALVARES Christian	FDPPMA de l'Isère
	BAUDE Gilbert	FRAPNA Drôme
	DREVET Christian	FRAPNA Isère
	PECLIER Christian	FDPPMA de la Drôme
	ROBIN-BROSSE Jean	Chambre d'Agriculture de l'Isère
	ROUX Sébastien	UNICEM
ETAT	DEREKX Simon	DDT de l'Isère
	MORAND Claire	Agence de l'Eau RMC
INVITES	BOUCHET Patrice	Communauté de Communes Porte de DrômArdèche
	FRANÇAIS Jean-Charles	Conseil Départemental de l'Isère
	LESAFFRE Nathalie	Conseil Départemental de la Drôme
	BOUISSOU Nadia	Chargée de mission de la CLE
	CONSTANTIN-BERTIN Christel	Chargée de mission de la CLE

Etaient représentés :

	Nom Prénom	Organisme	Pouvoir à
ELUS	BARBAGALLO Max	VP CLE, CC de Bièvre Est	MIGNOT Philippe
USAGERS	BOURGEOIS Yves	UFC Que Choisir	SAN FILIPPO Salvatore
ETAT	GARCIA BASILE	DDT de la Drôme	DEREKX Simon

Etaient excusés :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	CHALEON Aimé	Conseil Départemental de la Drôme
	DURANTON Robert	Conseil Départemental de l'Isère
	LAMBERT Marie-Thérèse	VP CLE, Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes
	SAVIGNON Eric	CC Bièvre Isère
USAGERS	DOUCET Franck	Association Départementale des Irrigants de l'Isère
		CCI Drôme
ETAT	Mme le Sous-Préfet de Vienne (Préfecture de l'Isère)	
	LANGON Marion	Agence Française pour la Biodiversité
	PORNON Christophe	DREAL Auvergne-Rhône-Alpes

Etaient absents :

	Nom Prénom	Organisme
ELUS	BOIDIN Patricia	Conseil Départemental de la Drôme
	CESA Jean	SI d'Assainissement du Pays d'Albon
	GRAMBIN Roland	CA Pays Voironnais
	GUERRY Jean-Louis	VP CLE, CC du Pays Roussillonnais
	JANET Olivier	SIAH Bièvre Liers Valloire
	MATHAN Gérard	CC Vals du Dauphiné
	NEUDER Yannick	Conseil Régional Auvergne - Rhône-Alpes
	NICOUD Christophe	CC de Bièvre Est
	ORIOU Gérard	CC Porte de DrômArdèche
	ROUX Raymond	CC Bièvre Isère
	SPITTERS Stéphane	SIGEARPE
USAGERS	DEYGAS Corinne	Chambre d'agriculture de la Drôme
	DUMAS Serge	Syndicat de défense des Etangs Dauphinois
	GABILLON Michel	CCI Nord Isère
	MURGAT Roman	Syndicat des Pisciculteurs du Sud-est
	VALLET Gérard	ADARII
ETAT	M. le Préfet de la Drôme	
	M. le Préfet Coordonateur de Bassin	
	ARS Isère	
MEMBRE ASSOCIE	CLE du SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence	